



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
VILLE D'ARPAJON - 70 Grande rue - 91290 ARPAJON
Tél. : 01.69.26.15.26
Fax. : 01.69.26.15.00
ressources.humaines@arpajon91.fr

FICHE DE POSTE

AGENT DU POINT ECOLE

IDENTIFICATION DU POSTE

Direction / Service : Police Municipale

Lieu(x) de travail : Ecole élémentaire Victor Hugo
Ecole maternelle et élémentaire Edouard Herriot
Ecole maternelle Anatole France

Mission : Assurer par une présence continue, la sécurité des écoliers aux abords des écoles.

Temps de travail : 8H hebdomadaires – cycle de travail : périodes scolaires

Filière/Grade : Technique – Adjoint technique territorial

SITUATION DU POSTE DANS L'ORGANISATION

Fonction(s) du/des subordonné(s) : néant

Autres relations de travail (services, organismes) : usagers des écoles, les services de la Ville

Responsabilités et niveaux d'autonomie : travail en autonomie

PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES PAR L'AGENT

- Surveillance aux abords des écoles lors des entrées et sorties
- Veiller à empêcher le stationnement anarchique pour assurer la sécurité des enfants
- Garantir la sécurité des piétons au niveau du passage protégé lors des entrées et des sorties des écoles en modérant la circulation
- Accompagner le public pour la traversée sur les passages piétons par des actes de prévention et une sécurisation de la traversée
- Transmettre au chef de service de la Police Municipale les faits utiles (observation/information) à la sécurité des élèves

CONNAISSANCES ET APTITUDES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE

1/ Connaissances de base et diplômes/spécialités détenues (savoirs) :

- Connaissance des règles de sécurité

- Connaissance du public de 3 à 10 ans
- Connaissance des techniques appropriées afin de bien se faire comprendre des enfants et des automobilistes (gestes réglementaires)

2/ Qualités personnelles (savoir être) :

- Sens du service public
- Pédagogie envers les enfants
- Sens des responsabilités
- Sens de la médiation, maîtrise de soi et qualité relationnelle
- Disponibilité, ponctualité et assiduité
- Sens de l'observation, rigueur et exemplarité
- Faire preuve de patience et d'autorité

CONTRAINTES DU POSTE

1/ Particularités du poste (complexité, difficulté d'organisation...) : posture professionnelle adaptée

2/ Contraintes liées au poste et au besoin du service public : travail à l'extérieur par tout temps

3/ Moyens et équipements utilisés : équipement réglementaire afin de pouvoir être facilement repérable pour les enfants et les automobilistes

4/ Sécurité : respect des conditions de sécurité